

Journée annuelle de droit pénal comparé du M2
droit pénal approfondi

L'incrimination des actes et expressions militantes

Lundi 10 mars 2025 de 14h à 18h

Lieu : Pôle juridique et judiciaire – Salle 1K (PJJ)

Site de Pey-Berland – Université de Bordeaux



Direction scientifique

Jean-Christophe SAINT-PAU

Professeur à l'Université de Bordeaux (ISCJ)
Codirecteur du M2 droit pénal approfondi



QR code d'inscription pour
assister à la journée en
présentiel

Cliquez ici pour suivre la journée
en distanciel
ID de réunion: 820 4749 5451

13h50 Accueil des participants. - Présentation des intervenants

Sous la présidence de **Virginie Peltier**, *Professeur à l'Université de Bordeaux (ISCJ), Directrice du M2 criminologie*

14h [La liberté d'expression politique au regard du délit d'apologie du terrorisme](#),
Agathe Lepage, *Professeur à l'Université Panthéon-Assas*

14h30 Questions

14h45 [L'incrimination pénale des actes et expressions militantes religieuses](#),
Benjamin Dzierlatka, *Docteur en droit des Universités de Bordeaux et de Sherbrooke*

15h15 Questions

15h30 [L'incrimination des actes et expressions de militantisme et de résistance au Canada](#),
Pierre Rainville, *Professeur à l'Université Laval (Québec)*

16h Questions - Pause

Sous la présidence d'**Olivier Décima**, *Professeur à l'Université de Bordeaux (ISCJ), Codirecteur du M2 droit pénal approfondi*

16h30 [L'acte et l'expression militante au regard du délit d'entrave aux libertés](#),
Pauline Engel, *Master droit pénal approfondi - Candidate à un doctorat CIFRE*

17h Questions

17h15 [Le contrôle de proportionnalité de la liberté d'expression militante en France](#),
Jean-Christophe Saint-Pau, *Professeur à l'Université de Bordeaux*

17h45 Questions

18h Fin des travaux